

## APPEL DE CANDIDATURES AU COMITÉ DE RETRAITE DU RRFS-GCF

### Ce qu'il faut savoir :

Le **Régime de retraite des groupes communautaires et de femmes** et la caisse de retraite sont administrés par un Comité de retraite. Lors de l'assemblée annuelle du Régime qui aura lieu les 21, 22 et 23 septembre prochain, les postes suivants devront être comblés par une élection :

- a) 5 personnes, dont au moins 3 femmes, élues par les participantes actives et les participants actifs présents à l'assemblée;
- b) 1 personne additionnelle, sans droit de vote, également élue par les participantes actives et les participants actifs présents;
- c) 1 personne élue par les participantes inactives et les participants inactifs (les personnes retraitées et celles qui ont cessé de cotiser et ont laissé leur argent dans le Régime) et les bénéficiaires présents;
- d) 1 personne additionnelle, sans droit de vote, également élue par les participantes actives et les participants actifs présents;
- e) 4 personnes, dont au moins 2 femmes, élues par les personnes présentes ayant reçu une procuration d'un employeur participant au Régime.

Lors de l'assemblée annuelle tenue en 2010, 3 des 5 personnes désignées par les participantes actives et les participants actifs et 2 des 4 personnes désignées par les employeurs seront élues pour un mandat de 2 ans, tandis que les autres personnes seront élues pour un mandat d'un an. Le choix de ces personnes se fera en fonction du nombre de votes obtenus ou, en cas d'égalité, par tirage au sort<sup>1</sup>.

Le Comité de retraite se réunit quatre fois par année. Les réunions durent une journée et demie et se tiennent à Montréal. Il peut y avoir aussi, durant l'année, des conférences téléphoniques. Pour en savoir plus sur la composition, les pouvoirs et obligations du Comité de retraite, référez-vous aux sections 21 et 22 du Texte du régime disponible sur le site web : [www.regimeretraite.ca](http://www.regimeretraite.ca)

### **Vous êtes intéressé à vous joindre au Comité de retraite?**

**Veillez remplir le formulaire qui se trouve au verso et nous le retourner avant le 20 août 2010 à 17 h.**

À titre indicatif, voici les membres actuels du comité de retraite qui désirent renouveler leur participation :

#### **Membres représentant les personnes actives**

Suzanne Daneau, *La Boîte à lettres de Longueuil*  
Chantal Dugré, *Centre des femmes de Shawinigan*  
Charles Guindon, *Chantier de l'économie sociale*

Nathalie Lachance, *Carrefour Jeunesse Emploi Thérèse-de-Blainville*  
Annie Vidal, *Centre de formation populaire (CFP)*  
(Il y a un poste vacant dans cette catégorie.)

#### **Membres représentant les personnes inactives**

Steve Marcoux, *Comité d'accueil international des Bois-Francs* (Il y a un poste vacant dans cette catégorie.)

#### **Membres représentant les groupes**

Lise Gervais, *Relais-femmes*  
Sylvain Lagacé, *Maison l'Aid'Elle*

Pierre Riley, *Fédération des centres d'action bénévole du Québec (FCABQ)*  
Nathalie Roberge, *Centre d'action bénévole de Granby*

<sup>1</sup> À compter de l'assemblée annuelle de 2011, le mandat des personnes désignées par les participantes actives et les participants actifs, à raison de deux ou trois selon l'année, ainsi que celui des deux personnes désignées par les employeurs, sera de deux ans.

## APPEL DE CANDIDATURES AU COMITÉ DE RETRAITE DU RRFS-GCF

### RENSEIGNEMENTS SUR LA CANDIDATURE

**Votre nom :** \_\_\_\_\_

L'adresse de votre groupe ou votre adresse personnelle, le cas échéant :

Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

**Poste auquel vous souhaitez poser votre candidature :**

- Représentant des participantes actives et des participants actifs (voir Note 1)
- Représentant des participantes actives et des participants actifs sans droit de vote (voir Note 1)
- Représentant des participantes actives et des participants actifs (voir Note 1)
- Représentant des participantes inactives et des participants inactifs sans droit de vote (voir Note 1)
- Représentant des groupes adhérents au Régime de retraite (voir Note 2)

---

**NOTE 1 : Le règlement intérieur précise que « le bulletin de mise en candidature de la personne qui pose sa candidature à un poste de représentant des participant(e)s actifs et de représentant des participant(e)s inactifs et bénéficiaires doit être endossé par deux participant(e)s actifs ou inactifs appuyant sa candidature. » Veuillez donc faire endosser votre candidature par deux participants :**

Nous, soussignés, participantes actives ou inactives et participants actifs ou inactifs au Régime de retraite des groupes communautaires et de femmes, appuyons la candidature apparaissant plus haut :

\_\_\_\_\_  
Nom (en lettres moulées)

\_\_\_\_\_  
Nom (en lettres moulées)

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Nom de l'employeur adhérent au Régime où vous travaillez ou avez travaillé

\_\_\_\_\_  
Nom de l'employeur adhérent au Régime où vous travaillez ou avez travaillé

---

**NOTE 2 : Le règlement intérieur précise que « Le bulletin de candidature de la personne qui pose sa candidature à un poste de représentant employeur doit être endossé par le groupe qu'il représente à l'assemblée. » Veuillez donc joindre un document confirmant que votre groupe endosse votre candidature à l'assemblée.**

---

Veillez, s.v.p. nous retourner ce formulaire **avant le 20 août 2010, 17 H 00, accompagné d'un document faisant mention du poste souhaité, des motifs pour lesquels vous posez votre candidature et présentant un bref résumé de votre curriculum vitae**, le tout devant tenir sur une feuille « 8 1/2 X 11 » par télécopie au (514) 878-1060 ou par la poste :  
RRFS-GCF 110, rue Ste-Thérèse #301, Montréal (Québec) H2Y 1E6